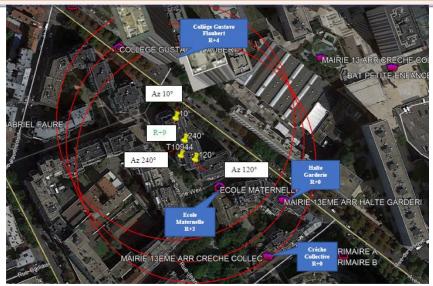


Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :					
Opérateur	Bouygues	Arrdt	13 ^{ème}		
Nom de site	SIMONE WEIL	Numéro	T10944		
Adresse du site	10-12 rue Simone Weil	Hauteur	R+9 (30m)		
Bailleur de l'immeuble	Social - Logement Francilien	Destination	Habitation		
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et du 2100 l en partage 4G/5G				
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;				
Dossier soumis à Déclaration	n Préalable ou Permis de Construire ?		Non		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date de validation de la ver	<u>.</u>		2016		
	gence d'Ecologie Urbaine (J)		02/04/2021		
Date limite de réponse de la	a Mairie d'arrondissement (J+1 mois)		02/05/2021		
	Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).				
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°,120° et 240°.				
Distance des ouvrants	8m en dessous de l'antenne	Néant			
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 10° < 5V/m - 120° <4V/m - 240° < 4V/m 5G (3500) : 10° < 3V/m - 120° <2V/m - 240° < 3V/m				
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33.85m (10°et 240°) / 34.15m azimut (120°)				
	Incidence visuelle				
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 10°,120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.				
Intégration antennaire	Aucune modification				
Zone technique	Aucune modification				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

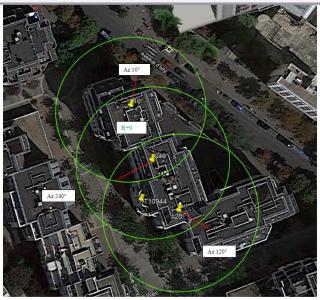


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Maternelle	5 Rue Simone Weil	R+2	Oui	33m	Inférieur à 1V/m
Halte-garderie Mairie du 13 ^{ème} arr, Accueil de jeunes enfants	57 Avenue d'Ivry	R+0	Oui	80m	Inférieur à 1V/m
Collège Gustave Flaubert, Enseignement secondaire	76/84 Avenue d'Ivry	R+4	Non	92m	Inférieur à 1V/m
Crèche collective Mairie du 13 ^{ème} arr, Accueil de jeunes enfant	10 Rue de la Pointe d'Ivry	R+0	Non	96m	Inférieur à 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10-12 RUE SIMONE WEIL 75013 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 10°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10-12 RUE SIMONE WEIL 75013 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 10°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31.5 m	28.5 m	25.5 m

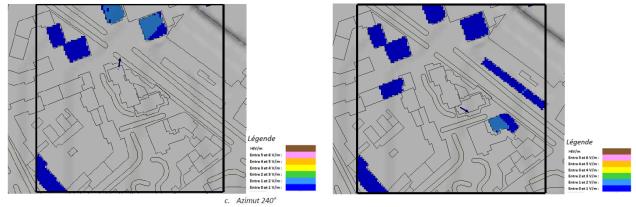
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

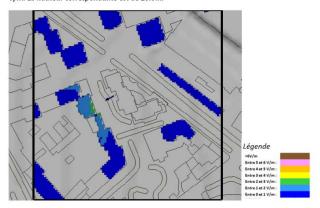
a. Azimut 10°

b. Azımut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Vue des Antennes Avant/Après





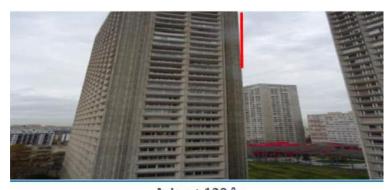
Etat projeté: Pas de modification



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 10°:



Azimut 120°:



Azimut 240°:

